

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 19 JANVIER 2022

Etaient présents : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier Patricia Débarbouillé, Martine Rocchi Caslani, Stéphane Guigot, Mathilde Picavet, Cécile Pagant, Louis Philippe Forey, Yves Chaudat, Vincent Rodier, Irène Lenoir.

Excusés : Martine Bugnot, Laurent Villeret

DELIBERATIONS

➤ AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA « VOIE ROMAINE »- DEMANDE DETR PROGRAMMATION 2022 1^{Ere} TRANCHE – MISE EN SECURITE DE LA « GRANDE RUE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de la mise en sécurité de la « Grande Rue » Aménagement du Carrefour de la « Voie Romaine », pour un montant estimatif Hors Taxe de 51 037,50 € et un montant estimatif Hors Taxe de 2 807,06€ d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage soit un montant total HT de 53 844.56€.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la « Grande Rue », une discussion porte sur les places de stationnement et la circulation dans cette rue.

➤ REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES ECOLE ELEMENTAIRE – DEMANDE DETR PROGRAMMATION 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe du remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire située à Corgoloin, Grande Rue, pour un montant estimatif Hors Taxe de 6 192.33€.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

(Une consultation sera faite auprès du SICECO au titre des CEE (Certificats d'Economies d'Energies) concernant ce projet de remplacement).

BUDGET COMMUNAL

Intervention de Madame Annick Sauvain sur l'exécution budgétaire de 2021 et la préparation du Budget Primitif 2022.

Le Maire présente différents devis en sa possession au Conseil Municipal. Des réflexions seront menées pour d'autres devis portant sur l'éclairage public (travaux à réaliser en 2022 intervention menée par Philippe Héritier et le SICECO), avec l'ONF pour les dépenses et recettes 2022, et autres.

Une demande porte sur l'obligation d'analyser l'eau.

MANIFESTATIONS A VENIR

Une réunion est fixée le 31 janvier 2022 à 19 heures pour réfléchir sur l'organisation de manifestations connues ou autres en 2022.

DIVERS

- les ventes de terrains communaux devant notaire se poursuivent ;
- une collecte des « Restos du Cœur » sera organisée le samedi 22 janvier 2022 à la salle polyvalente ;
- Intervention de Mme Irène Lenoir sur la circulation dans la traversée du Hameau de Moux ;
- point sur différents permis de construire déposés en mairie entr' autre sur la Zone Artisanale « La Varenne » ;
- une réflexion est menée sur les emplacements des panneaux d'affichage dans la commune, voir la création de nouvelles implantations ;
- Cas Covid dans les écoles ;
- des courriers seront envoyés à différents riverains propriétaires au bord de la Route de Villers, « La Combe au Renard » pour des élagages de branches ;
- point sur les branchements assainissement dans la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes recherche de nouvelles recrues entre 10 et 18 ans pour s'investir dans l'équipe actuelle (pour tous renseignements, contacter Mme Mathilde Picavet).

Fin de la séance : 20 heures